lopper ce qui peut unir et d'écarter ce qui peut diviser dans la lutte pour l'idée et pour la conquête du juste et du bien.

Vous qui avez été un lutteur et un homme d'action, un polémiste et un édile, vous savez vous garder des vaines et violentes déclamations pour réserver vos soins à l'action plus bienfaisante et aux réalisations autrement difficultueuses.

Vous auriez donc su, avec une autorité que je n'ai pas, indiquer la bonne voie vers le meilleur but et qui est celle de l'amour du Nord de notre chère petite patrie.

Par votre exemple généreux, vous auriez montré que tout ce qui peut avoir pour effet de contribuer au relèvement de notre région, à la prospérité de notre ville, doit réunir les efforts de tous les hommes de bonne volonté.

Mais votre mémoire fera ce que la mort vous empêche, en continuant votre œuvre maçonnique et vos efforts vers l'idéal qui nous est cher, elle vous méritera notre souvenir reconnaissant.

Que ce suprême hommage rendu à votre vie, adoucisse la peine de ceux qui pleurent votre mort.

Discours d'Alex Will

Notre rédacteur en chef « Alex Will » clôture la série des discours en apportant au nom du « Réveil du Nord », un adieu poignant à celui qui fut, et reste l'âme du grand organe de la démocratie du Nord.

« Mon cher patron, — dit-il, — je vous apporte l'adieu attristé de vos collaborateurs du « Réveil du Nord ». Nous avions ardemment espéré un autre retour à Lille, et pendant la guerre, nous avions souhaité la venue du jour où vous rentreriez dans le « Réveil », dévasté par les Allemands, pour y ressusciter la vie et la pensée. Nous étions heureux de songer que votre sourire indulgent faciliterait notre tâche et que votre volonté si agissante animerait nos courages. Mais nous avons dû reprendre l'œuvre abandonnée sans que vous soyez là et nous avons senti, pour la première fois, combien était lourd le fardeau qui pesait sur vos épaules.

Pourquoi nous avez-vous quittés ?

Vous vous êtes dépensé sans compter pour défendre la cause de nos malheureux envahis du Nord. Afin que nos populations affamées par l'ennemi eussent, sinon de quoi vivre, du moins de quoi ne pas mourir, vous avez consacré le meilleur de votre temps au Comité des Mandataires pour le Ravitaillement des villes du Nord; vous avez obtenu qu'on envoyât des vivres, du lait et des repas aux mères anémiées, aux enfants affaiblis, et en assurant ainsi la vie des pauvres gens, vous avez été, vous, jusqu'au terme de vos forces. Vous êtes mort comme vous avez vécu : en faisant du bien.

En évoquant ici votre image, du moins, nous avons la consolation de pouvoir répondre à la question angoissée que vous nous posiez souvent : Le « Réveil du Nord » pourra-t-il renaître après tant d'années de silence et tant de dévastations ? Sur votre lit de mort, c'est au « Réveil » — votre œuvre toute empreinte de vous et qui avait votre prédilection — que vous donniez encore vos dernières pensées...

Le « Réveil du Nord » est là. Il a retrouvé ses amis fidèles. Vos modestes collaborateurs d'hier ont entendu votre appel, et, de toute leur énergie, de tout leur coeur, ils ont essayé de prolonger votre action, de reconstruire ce que vous aviez édifié. Vous êtes toujours notre Directeur, car aux heures difficiles, c'est votre souvenir qui nous inspire. Nous nous demandons : Que serait Delesalle nous donnerait-il s'il était là ? Et il y a de si lumineux enseignements pour nous dans votre passé qu'il semble que vous nous répondez encore....

Vous avez voulu que le « Réveil » fût avant tout une émanation constante des aspirations de la démocratie. Vous ne croyiez pas à l'efficacité des violences verbales et vous pensiez que le progrès humain se marque surtout par des réformes constantes, par des réalités pratiques où le peuple doit trouver à chaque étape, un peu plus du bien-être et de la justice auxquels il a droit. Nulle audace cependant ne vous inquiétait, car l'audace était en vous, mais vous l'unissiez à la sincérité des convictions, et ce dernier sentiment était pour vous, avant tout, la « pierre de touche » des ardeurs politiques.

C'est pourquoi vous aimiez si profondément les mineurs et les ouvriers. Vous sentiez en eux cette foi en un idéal social qui dicte les véritables sacrifices et aide à subir toutes les épreuves. J'ai le souvenir de l'émotion intense qui vous arrachait des larmes à la nouvelle de la catastrophe de Courrières, et de l'élan avec lequel vous vous êtes jeté dans la bataille pour défendre la cause des mineurs, souvent à la peine, jamais au profit !...

Pour les humbles, pour les travailleurs, nul effort ne vous paraissait inutile, ni trop grand. Lorsque votre plume de polémiste arrachait le papier et l'épiderme sous un trait vif, c'est que vous combattiez l'hypocrisie et l'orgueil, c'est que vous vous inscriviez spontanément du côté des faibles, contre les puissants.

Avec quelle joie, vous sentiez grandir les organisations ouvrières, et quel conseiller dévoué vous fûtes pour elles. « C'est en elles qu'est l'avenir, disiez-vous, et vous aviez raison. Pendant la guerre, vous entrevoyiez la prédominance des problèmes économiques et vous pressentiez le rôle que le monde du travail pourrait jouer dans la recherche de solutions efficaces. Vous avez voulu que la Bourse du Travail pût trouver avec l'Union Départementale des Syndicats un asile fraternel dans la maison du « Réveil ». C'est fait.

Votre volonté est la nôtre. Vous nous avez dit qu'il fallait voir de haut et de loin les événements et les hommes, que ce qui importait c'était le résultat utile pour la perfection humaine pour la libération des opprimés. Pour y parvenir, vous cherchiez ce qui unit les esprits animés d'un idéal semblable et votre ligne de conduite politique tendait à établir un rapprochement entre tous les sincères éléments démocratiques de notre région. Votre tâche ne fut point inutile. Elle a porté ses fruits dans le passé. Elle laisse un héritage de sagesse pour l'avenir.

Avec Jaurès, votre ami de longues années, vous aviez la conviction qu'il fallait rassembler tous ceux qu'anime l'amour des hommes pour les entraîner vers des temps nouveaux. Votre pensée était celle de Jaurès quand il disait : « Ce n'est pas par l'effort ou la surprise d'une minorité audacieuse, c'est par la volonté claire et concordante de l'immense majorité des citoyens que s'accomplira la révolution sociale. Qui compterait sur la faveur des événements ou les hasards de la force, et renoncerait à amener à nos idées l'immense majorité des citoyens renoncerait par la même à transformer l'ordre social ».

La lutte ne vous déplaisait pas, puisque vous étiez de ceux qui avaient lutté aux heures les plus rudes de la République et du Socialisme, mais si vous aviez confiance dans la doctrine de fraternité, c'est que vous aviez éprouvé que les grandes idées sont celles qui rapprochent et que seuls, les médiocres et les ambitieux veulent établir des barrières entre les citoyens dans le vain espoir de limiter au domaine étroit de leur action les aspirations de l'humanité.

Aux hommes de bonne volonté et de travail, vous avez toujours été accueillant. Si vous aviez pu vivre encore, quel modèle d'énergie vous auriez été à l'heure où l'action commune de tous les hommes du Nord est indispensable pour relever notre région mutilée ! Vous auriez montré la nécessité d'une reconstitution matérielle et d'une reconstitution sociale, poursuivies parallèlement pour faire surgir des ruines un monde plus perfectionné, moralement et économiquement.

Mais vous êtes parti trop tôt. Nous ne pouvons que faire ici le serment de rester fidèles à l'idéal dont vous nous avez donné une si haute figure. L'affection de vos amis, la reconnaissance des organisations que vous avez encouragées, le dévouement de vos collaborateurs adouciront peut-être les pleurs d'une épouse qui fut votre meilleur soutien dans les épreuves d'une vie de labeur, mais nous savons que sa plus fière consolation est que le nom d'Edouard Delesalle reste toujours au « Réveil du Nord » comme celui d'un maître vénéré et d'un inspirateur au cœur généreux dont le souvenir guidera nos actions dans la voie de la justice et de la bonté ! »

Ce discours terminé, la nombreuse assistance venue pour rendre hommage à la mémoire du défunt, se sépara, émue de cette journée de deuil qui fut la consécration de l'œuvre de notre cher disparu.

♣ ♣

Madame Edouard DELESALLE, M. Paul DELESALLE, et leur famille, adressent leurs bien vifs remerciements aux nombreuses personnes qui leur ont donné de si touchantes marques de sympathie à l'occasion des obsèques de notre fondateur. Le « REVEIL DU NORD » se joint à eux pour dire sa gratitude à l'égard de tous ceux qui se sont souvenu en cette circonstance des services rendus par Edouard DELESALLE à notre région.

TOURISTES

Demandez à tous nos Dépositaires

Le "GUIDE MICHELIN"

LILLE - LA SOMME - YPRES

PRIX : 5 FRANCS

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

FÊTE NATIONALE
LES CONCOURS DE CHANT, DECLAMATION ET DE THEATRE

Les inscriptions, nombreuses dans les trois sections, assurent d'ores et déjà le plein succès des concours du 14 juillet prochain. Le délai d'inscription est fixé au 5 juillet, mais nous ne saurions trop insister auprès des amateurs, afin qu'ils n'attendent pas le dernier jour.

Des surprises sont à prévoir. Le grand nombre de morceaux de tous genres demandés ces jours derniers chez les spécialistes nous laisse supposer que des salles trop chargées nécessiteront leur dédoublement.

La section des dames et demoiselles prédit, elle aussi, des merveilles ; nous aurons le plaisir d'écouter, indépendamment des airs d'opéra, un certain nombre de romances, mélodies et bluettes, comme savent les rendre nos gentilles Roubaisiennes.

Certes, la quantité et la valeur des prix accordés cette année devaient intéresser nos amateurs roubaisiens, qui ont appris avec satisfaction la réorganisation des concours tant appréciés du 14 Juillet, mais l'on peut se réjouir de la grande émulation constatée à Roubaix dans l'art, sport moral, du chant, de la déclamation et du théâtre.

AUX PRISONNIERS CIVILS

Les personnes ayant formulé une demande d'allocation aux prisonniers civils et qui seraient changées de domicile, sont priées de bien vouloir faire connaître leur nouvelle adresse, dans le plus bref délai, au Service Central des Secours, 18, rue des Fabricants.

Les personnes qui négligeront de remplir cette formalité ne seront pas payées et aucune réclamation ne sera acceptée à ce sujet.

RAVITAILLEMENT SUPPLEMENTAIRE

Une vente libre d'avoine, au prix de 92 fr. les cent kilos, aura lieu dans la cour de l'Hôtel de Ville, lundi 28 et mardi 29 juin.

Inscription et paiement : bureau de la voirie.

NOS ENFANTS A CAMIERS

Mlle Delagrange, inspectrice déléguée du Ministère des régions libérées, M. le docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix, M. le docteur Rivière, directeur du Service d'Hygiène, et Mlle Trial, directrice du dispensaire d'hygiène sociale Roubaisien sont allés, le mercredi 23 courant, visiter la Colonie Scolaire de Camiers où se trouvent en ce moment 250 petites Roubaisiennes.

Ils ont trouvé ces enfants au réfectoire où une alimentation saine et abondante leur était fournie, et ont constaté que l'air pur, le soleil, les promenades et les sports, avaient déjà accompli leur œuvre bienfaisante. Les fillettes sont tout à fait habituées et très gaies.

Il est certain que toutes ces enfants, trouveront dans le séjour à la Colonie, un avantage énorme pour leur santé.

ASSOCIATION AMICALE des ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT

Tous les membres de l'Association sont cordialement invités à la grande fête d'été qui aura lieu le mardi 13 juillet prochain, à 21 heures précises, Salle du Casino-Palace, Grande Rue à Roubaix. Un contrôle sévère sera exercé et la carte d'identité de 1920 sera exigée à l'entrée.

BIBLIOTHEQUE

Ouverte dimanche 27 juin, de 10 h. 30 à 11 h. 30. Les membres qui n'auraient pas encore leur carte pour 1920 peuvent le retirer à l'Institut Turgot, Salle du Turgotin, à cette même heure.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES
Une excursion au Mont de l'Enclus

Le Bureau de la Fédération porte à la connaissance des membres des Amicales qu'il organise une excursion au Mont de l'Enclus (Belgique), pour le dimanche 11 juillet.

Prix de l'excursion : 5 fr. 25 (tramway compris) ; 6 francs, parents et amis.

Inscriptions et renseignements, au Foyer ou dans les Amicales respectives jusqu'au 3 juillet dernier délai.

CERCLE D'ETUDES SOCIALES

Les camarades désireux de suivre les séances du Cercle d'Etudes Sociales, sont priés d'envoyer leur nom, prénoms et adresse au camarade Henri Lefebvre, secrétaire du Parti Socialiste, boulevard de Belfort, 73, à Roubaix.

Très prochainement, par convocation et par voie de presse, ils seront avisés de la date de la première réunion.

Nous invitons tous les camarades désireux de s'instruire, d'avoir une idée exacte sur les causes des grands conflits politiques et économiques, sur les moyens à employer pour y porter remède, à donner leur adhésion au plus tôt.

Le secrétaire : H. LEFEBVRE.

LES INDEMNITES ET PRIMES DE DEMOBILISATION

Le Ministre des Pensions ayant eu en retour, pour cause de changements d'adresses, un grand nombre de mandats, a prié « La Fraternelle des Combattants Roubaisiens » de bien vouloir lui envoyer les noms des démobilisés de la région qui n'ont pas encore touché leur prime de démobilisation ou leurs primes mensuelles.

Les intéressés sont donc priés d'indiquer 43, rue de la Gare, leur nom, prénoms, classe, numéro matricule, grade, régiment, dernier dépôt en subsistance, temps de service, afin que la « Fraternelle », fasse le nécessaire pour leur donner au plus tôt satisfaction.

AU COMITÉ « THE WAR ORPHAN »
(Œuvre américaine en faveur des orphelins de la guerre)

Les familles bénéficiant ou ayant bénéficié de l'aide américaine du comité « The War Orphan » sont invitées à se faire inscrire le plus tôt possible à la mairie, bureau militaire, situé salle des adjudications, rez-de-chaussée du Bâtiment central.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Robert Béague, rue Mirabeau, 43. — Paul Baert, rue Fleurs, cour Desrousseaux, 23. — Marcel De Baule, rue Fulton, cour Vandorpe, 2. — Henri Motier, rue Tortue, 24.

Décès. — Marie Debucquoy, 81 ans, rue Blanchemaille, 37. — Marie Vercruysse, 6 mois, rue Flandre, 115. — Emile Dekuyper, 51 ans, rue Italie, 67. — Clotilde Duponchelle, 20 ans, rue Chemin-Vert, 2. — Clémence Tiberghien, 80 ans, rue Blanchemaille, 37.

TOURCOING

TAPAGE NOCTURNE

Le nommé Joseph Vansteenkiste, 27 ans, cordonnier, demeurant rue de la Cité, 45, s'est vu infliger un procès-verbal pour tapage nocturne.

SERVICE CHARBONNIER

Une nouvelle inscription commencera le 29 juin comme suit :

Secteur 1, le mardi 29, juin ; secteur 2, le mercredi 30 ; secteur 3, le jeudi 1er juillet ; secteur 4, le vendredi 2 ; secteur 5, le samedi 3, à la Mairie, cour d'honneur.

Cartes grises : de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 ; cartes roses, de 2 h. à 4 h. 1/2. — 1 personne, 50 k. ; 2, 3 et 4 personnes, 100 k. ; 5 et 6 personnes, 150 kil. ; 7 personnes et plus, 200 kil.

Prix : 33 francs les 100 kilos.

Avoir soin de présenter la carte de pain sur laquelle les noms et adresse devront être inscrits lisiblement.

Toute carte ne remplissant pas ces conditions ne sera pas admise à l'inscription.

Les retardataires ne seront plus inscrits.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, place Sébastopol :

Le lundi 28 juin 1920, 1 litre par personne, 1 fr. 80. Secteur 7 : cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 heures ; numéros impairs, de 9 à 10 heures ; — cartes roses : numéros pairs, de 10 à 11 heures ; numéros impairs, de 11 à 12 heures. — Secteur 8 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures ; numéros impairs, de 3 à 4 heures ; — cartes roses : numéros pairs, de 4 à 5 heures ; numéros impairs, de 5 à 6 h.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Albert Desrousseaux, rue de Rouen, 9. — Solange Lézy, rue de Lille, 113. — Jean Régnier, rue Alexandrie, 47. — Madeleine Vandevoorde, rue de Béthune, 104.

Autour de Roubaix-Tourcoing

COMINES

LE RAVITAILLEMENT

Il sera vendu aux magasins du ravitaillement le mardi 29 courant, les denrées suivantes :

Chocolat, 1 fr. 85 le paquet de 250 gr, 1 paquet par famille. — Pâtés, 0 fr. 75 la boîte, 1 boîte par personne. — Bougies, 1 fr. 35 les quatre, 4 par famille. — Lait, 1 fr. 25 la boîte, 1 boîte par personne. — Poivre, 2 fr. 30 la boîte, 1 boîte par famille. — Biscuits, 0 fr. 50 le paquet, 1 paquet par personne. — Solde du cuir.

LILLE

AU PARQUET

POUR LA TROISIEME FOIS

Les frères Henri et Charles Willerval, condamnés par le Tribunal Correctionnel de Lille, à trois et cinq ans de prison, pour vol d'un portefeuille contenant 500 francs, firent appel de ce jugement.

La Cour d'Appel les renvoya devant le Conseil de Guerre, l'un des inculpés étant soldat.

Le Conseil de Guerre les condamna à 5 ans de réclusion, mais la Cour de Cassation cassa le jugement déclarant que le Conseil de Guerre n'était pas compétent, l'ordre d'informer ayant été lancé après la levée de l'état de siège.

Pour la troisième fois, l'instruction de cette affaire va recommencer. C'est M. Glorian, juge d'instruction, qui en est chargé.

UN DENONCIATEUR

M. Merchier, juge d'instruction, a interrogé hier plusieurs témoins sur l'affaire du nommé Henri Feutry, d'Ilem, en liberté provisoire, inculpé d'intelligences avec l'ennemi.

Cet individu aurait dénoncé un cultivateur qui cachait deux chevaux, 1.500 kilos d'avoine et 25 litres de vin, ainsi que deux jeunes gens n'étant pas inscrits sur les listes de recensement.

LE MOBILIER D'AUTRUI

Mme Devos, d'Haubourdin, ayant eu la garde du mobilier d'un habitant de la commune, a jugé bon de s'en conserver une partie.

M. Merchier, juge d'instruction, a également entendu les dépositions des témoins sur cette affaire.

POUR SAUVER L'ENFANCE EN PERIL

Le conseil d'assistance et de prévoyance des Régions libérées vient de grouper 450 enfants débiles, qui arriveront à Lille mercredi 30 juin, venant d'Hirson, où ils auront été centralisés. Ces enfants qui appartiennent au département de la Meuse, des Ardennes et de la Meurthe-et-Moselle, partiront le lendemain jeudi pour Zuydcoote, où ils resteront tout le mois de juillet.

Au mois d'août ils seront remplacés par 450 autres enfants des mêmes régions.

UNE ECOLE MENAGERE A LILLE

A la suite des démarches du citoyen Charles Saint-Venant, auprès de M. Labbé, directeur de l'enseignement technique, il est officiel maintenant qu'une école ménagère va être créée à Lille et sera reconnue par le Sous-Secrétariat de l'enseignement technique.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous apprenons que notre concitoyen, M. Adolphe Gabelles, officier de l'Instruction publique, membre du jury au Conservatoire de musique de Lille, vient d'obtenir du Gouvernement belge, sur la proposition du ministre des Affaires étrangères, la croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne, pour ses services rendus pendant de longues années comme chef de musique de l'Harmonie municipale de Werwicq.

M. Adolphe Gabelles n'est pas un inconnu pour les Lillois : d'une famille de musiciens très connue, il est actuellement chef de l'excellente musique des mineurs d'Abscon de la Compagnie des mines d'Anzin.

Aussi, nous lui adressons toutes nos félicitations.

NECROLOGIE

L'Amicale Rollin vient d'avoir la douleur de perdre son secrétaire honoraire, le lieutenant Camille Royer, du 308e d'infanterie, décédé le 17 juin 1920, des suites de ses blessures de guerre, à l'Hôpital militaire du camp de Châlons.

C'est en entrant au village d'Ablaincourt (Somme) à l'offensive du 7 novembre 1916, à la tête de sa compagnie, que le lieutenant Royer fut affreusement blessé. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour sa conduite devant l'ennemi.

PETITES NOUVELLES

FIACRE CONTRE BALLADEUSE. — Le jeune Vandermaesbrage Romain, 16 ans, manœuvre, rue du Bel-Air, 16, passant rue du Marché, a été accroché par un fiacre, qui lui fit des contusions aux coudes et au menton. Le cocher a jugé bon de prendre la fuite. On le recherche.

OUVRIER INDELICAT. — Procès-verbal a été dressé au nommé Pierre Decroix, homme de peine, demeurant rue des Etaques, 1 bis, pour vol de toile au préjudice de son patron, M. Rigot-Stalars, place aux Bleuets.

UNE DESEQUILIBREE SE JETTE A L'EAU. — La nommée Flore Lacroix, veuve Flament, 68 ans, demeurant rue Sain-Jacques, 6, qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales, s'est jetée à l'eau, quai de la Basse-Deûle, hier vers 1 h. 30 de l'après-midi.

Retirée par des passants, elle a été transportée à l'Hôpital de la Charité.

PROMENEURS NOCTURNES. — Les agents de patrouille ont rencontré l'avant-dernière nuit les sieurs Eugène Couvez, 31 ans, rammoneur de faïence, demeurant rue Sainte-Catherine, cour Notre-Dame et Alphonse Stricane, cartonnier, même adresse, porteurs de 25 mètres de treillage de fil de fer, dont ils n'ont pu justifier la provenance.

Ils ont été déférés au dépôt, en attendant que leur situation soit examinée.

MORT SUR LA RUE. — Hier, à 15 heures, M. Bauve Léon, chauffeur d'usine, est mort subitement sur la voie publique au Pont de Canteleu.

M. le docteur Wouters a constaté que le décès était dû à une embolie au cœur.

Le défunt n'ayant pas de famille à Lille, son corps a été transporté à la Morgue.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE PAIN A PRIX REDUITS (mois de juillet)

1re catégorie. — Les chefs de familles ayant à leur charge au moins 4 enfants devront se présenter le lundi 28 juin 1920, de 9 heures du matin à 12 heures et de 2 heures à 5 heures, à la Mairie, bureau des renseignements.

2e catégorie. — Les femmes ayant à leur charge au moins 3 enfants, le mardi 29 juin, mêmes heures, même bureau.

Ces deux catégories devront présenter leur livret de famille.

3e et 7e catégories. — Le mercredi 30 juin, aux mêmes heures que ci-dessus. Les militaires titulaires d'une pension de réforme ou d'une gratification, dont l'invalidité constatée est d'au moins 50 %, les vieillards, infirmes, aveugles ou incurables recevant en vertu de la loi du 14 juillet 1905.

5e, 9e et 10e catégories. — Le jeudi 1er juillet, aux mêmes heures que ci-dessus. Les personnes nécessiteuses, secourues par le bureau de bienfaisance sans que leur nombre dans une commune ne puisse être supérieur à celui des personnes qui bénéficient de ces secours au 1er février 1920, ainsi que les enfants recueillis et les orphelins âgés de moins de 13 ans et les pupilles de la Nation bénéficiant de la loi du 27 juillet 1917.

8e catégorie. — Le vendredi 2 juillet, aux mêmes heures que ci-dessus. Les femmes en gestation à partir du 5e mois et les femmes allaitant en sein.

Pour la bonne marche du service, les intéressés sont priés de se présenter aux catégories et aux jours indiqués, munis de leur carte d'identité.

L'AVENIR HELLEMMOIS

La Société de gymnastique « L'Avenir Hellemmois » étant définitivement reconstituée, sur des bases très solides, a décidé de consacrer sa première sortie en l'honneur de ses sociétaires, tués à l'ennemi ou décédés pendant leur captivité, elle se propose donc de porter une couronne, au monument commémoratif érigé au cimetière, le dimanche 4 juillet prochain.

Elle invite les parents des victimes à informer le Président des décès survenus dans leur famille.

ARMENTIÈRES

Réunion des Maires du canton d'Armentières

Les Maires des huit communes du Canton d'Armentières se sont réunis à la Mairie d'Armentières, sous la présidence de M. Conem, maire d'Armentières et conseiller général du canton.

Le but de la réunion qui n'avait et ne pouvait avoir aucun caractère politique, était d'examiner en commun toutes les questions d'ordre économique intéressant le canton.

Charbon. — Les plaintes sont unanimes ; les manquants constatés dans les envois et qui restent à la charge des communes. A Frelinghien il manquait 5.000 kilos sur un chargement de 10.000 kilos. A la Chapelle d'Armentières, 10.000 kilos sur 20.000. Houplines a trouvé un déficit de 20.00 kilos, des pierres pesant 5 à 100 kilos figurant dans le charbon reçu. A Armentières on constate qu'il manque 7 tonnes dans le dernier bateau reçu.

Ravitaillement. — Houplines se plaint qu'on lui avait envoyé un fort stock d'avoine, dont la ville ne peut se débarrasser puisqu'on lui avait facturé 96 francs de l'avoine qu'on trouve actuellement dans le commerce à 80 francs environ.

Déblaiement. — Les communes de la Chapelle et de Bois-Grenier se plaignent de la façon dont sont conduites les opérations de déblaiement.

Téléphone. — Les communes comme Bois-Grenier et Capinghem se plaignent d'être privées de communication téléphonique.

Avances. — D'une manière générale, les cultivateurs se plaignent de n'avoir pas encore touché le 2e cinquième de l'avance qui leur est due (2.000 francs l'hectare). Il importerait qu'il leur soit payé sous peu avant la moisson.

Répartition des chevaux et du bétail. — Sauf Erquinghem qui a été satisfait de la réception de 137 vaches et qui ne réclame que quelques chevaux, les autres communes ne sont pas satisfaites. Frelinghien réclame des chevaux, Bois-Grenier des chevaux et des vaches. La Chapelle réclame des vaches et une dizaine de chevaux, Houplines voudrait 40 bévidés. Capinghem a été presque oublié, on y désire chevaux et vaches.

Pain. — Le pain est affreux dans tout le canton. Le Maire de La Chapelle a soumis quelques échantillons d'un produit immangeable, agglomérés en morceaux durs, d'une couleur indéfinissable et qui a été livré à une boulangerie de sa commune sous le nom de farine.

La patience de la population commence à se lasser. La situation va devenir sérieuse si la qualité du pain ne s'améliore pas, car la santé publique menace d'être compromise.

COURSE CYCLISTE

Le départ de la course Armentières-Baulleul (aller et retour deux fois) sera donné à l'estaminet de la ville de Lannoy, dimanche 27 juin, à deux heures trente de l'après-midi. 500 francs de prix.

LA HERNIE VAINCUE PAR LA MÉTHODE GEORGES

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !!!

Cette découverte, qui a révolutionné la science herniaire, va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de : Hernies, Descentes et tout Déplacement d'Organes de trouver une guérison prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire M. E. GEORGES, de PARIS, à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent à en subir les souffrances et les risques. Sans gêne et sans changer ses habitudes, la MÉTHODE B. GEORGES fait disparaître immédiatement la HERNIE et en assure la GUÉRISON DÉFINITIVE, ainsi que l'ont démontré les INNOMBRABLES GUÉRISONS obtenues dans notre région et dont voici la plus récente :

M. B. GEORGES, à PARIS

J'ai l'honneur de vous faire part que je suis guéri de la Hernie dont je souffrais et cela après 4 mois d'application de votre merveilleuse méthode. — 4 avril 1920.

M. BAJART, 14, rue Fresnoy, à Roubaix.

VOILA DES PREUVES, DES RESULTATS !!!

Ce ne sont pas de vaines promesses !!!

Aussi est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent Praticien qui recevra à

Fourmies, mercredi 30 juin, Hôtel Brognet.
Hirson, jeudi 1er juillet, Hôtel du Commerce, face la Gare.
Avesnes, vendredi 2 juillet, Hôtel Terminus, face la Gare.
Valenciennes, samedi 3 juillet, Hôt. du Commerce.
Denain, dimanche 4 juillet, Hôtel du Commerce.
Douai, lundi 5 juillet, Hôtel du Grand Cerf, et du Commerce.
Haumont, mardi 6 juillet, Hôtel Demarcy, 5, Gde-Place.
Maubeuge mercredi 7 juillet, Hôtel du Cygne.
Lille, jeudi 8 juillet, Hôtel Moderne, parvis St-Maurice.
St-Amand, vendredi 9 juillet, Hôtel de Paris et du Mouton Blanc.
Carvin, samedi 10 juillet, Hôtel du Cygne.

B. GEORGES, 3, rue des Petites-Ecuries, PARIS

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

L'ŒUVRE D'UN FOU

APRES AVOIR TENTÉ D'ASSOMMER SA FEMME IL SE NOIE DANS UN PUITS

Samedi, vers 5 heures du matin, la femme Thiétard, qui habite avec son mari rue Jean-Jaurès, numéro 286, à Anzin, ne fut pas peu surprise de constater que son époux, Léopold Thiétard, ne se trouvait plus à ses côtés dans le lit. Elle le chercha des yeux et le découvrit derrière la tête du lit. Il avait une expression étrange à laquelle, tout d'abord, elle ne prêta pas grande attention. Elle l'invita à se recoucher, mais ne recevant pas de réponse, elle s'inquiéta et descendit du lit.

Aussitôt, Thiétard bondit sur elle et lui porta à la tête plusieurs coups de marteau. Elle put parer un certain nombre de coups et arracher le marteau des mains de son agresseur, mais malheureusement, dans la lutte, elle tomba dans l'escalier qui conduit de la chambre à coucher au rez-de-chaussée.

Thiétard descendit pour la rejoindre. Elle eut assez de force pour se relever avant qu'il l'eût atteinte, et elle courut se réfugier chez un voisin, M. Maréchal, en appelant de toutes ses forces : « Au secours ! »

OÙ EST MA FEMME ?

Un autre voisin, M. Georges Brasseur, entendant ces cris, accourut et, passant par-dessus le puits mitoyen, rejoignit Thiétard dans la cour. Ce dernier avait les yeux hagards et paraissait complètement hors de lui.

M. Brasseur voulut le calmer, mais Thiétard rentra précipitamment chez lui et en sortit muni d'une boîte à rasoir ; M. Brasseur la lui arracha des mains ; Thiétard revint sur ses pas, s'arma d'un grand couteau de cuisine et sortit en criant d'un air égaré : « Où est ma femme ? où est ma femme ? »

M. Brasseur put encore lui enlever cette arme des mains ; mais, inquiété et un peu effrayé de l'attitude de Thiétard, il appela à l'aide son père, M. César Brasseur.

LE SUICIDE

Pendant ce temps, Thiétard était de nouveau rentré chez lui, avait ramassé son marteau et s'était rendu dans sa chambre à coucher en appelant sa femme.

MM. César et Georges Brasseur, gravirent l'escalier derrière lui.

En les entendant monter, Thiétard ouvrit la fenêtre de sa chambre et, de là, plongea dans un puits qui se trouvait à côté.

MM. Brasseur père et fils donnèrent l'alarme dans le voisinage, on accourut avec des cordes et un mineur, M. Alexandre Noiret, descendit explorer le puits.

Ce puits, profond de 20 mètres, contenait 5 mètres d'eau. Ce ne fut que vers 8 heures 1/2 qu'on put, malgré le dévouement des sauveteurs, ramener le cadavre de Thiétard.

Sa femme ne porte que des blessures légères et en sera quitte pour quelques jours de repos.

Thiétard était âgé de 53 ans. Excellent ouvrier, il était estimé de tous, mais depuis le début de l'année il souffrait d'albuminerie compliquée de céphalagie et ne travaillait plus régulièrement.

Ce drame produisit une énorme émotion chez les habitants du quartier de la Bleuse-Borne, à Anzin, où habitaient les époux Thiétard.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICAT DU TEXTILE

Monteurs de Jacquards. — Tous les ouvriers monteurs de Jacquards, sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 h. 30 du matin, estaminet Tirloit, 122, rue de l'Epeule.

Teinturiers et apprêteurs. — Une réunion générale des teinturiers et apprêteurs aura lieu ce aujourd'hui dimanche, à 9 h. 30 du matin, à « La Paix ». — Ordre du jour important.

SYNDICAT DES OUVRIERS BRASSEURS ET LIQUORISTES

— Les ouvriers brasseurs et liquoristes de Roubaix et environs sont priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu lundi, 28 juin, à 7 heures et demie du soir, à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort.

Ordre du jour : — Compte rendu de l'entrevue avec les patrons.

A TOURCOING

SYNDICAT DU BATIMENT & DES TRAVAUX PUBLICS.

— Les ouvriers carreleurs, aides et parties similaires sont priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu au siège du syndicat, 105, rue de la Clé, dimanche, 27 juin, à 9 heures du matin.

Ordre du jour : réponse patronale.

Le secrétaire, PACQUET Jules.

A LILLE

Dans l'Imprimerie

JUSQU'À COMPLÈTE SATISFACTION LES GREVISTES LUTTERONT

Hier matin, les grévistes de la Cartonnerie de la Lys se sont réunis à la Bourse du Travail et ont écouté avec beaucoup d'attention les explications de Masson, délégué de la Fédération du Livre.

Après s'être mis d'accord sur les conditions de paiement des indemnités allouées, les grévistes ont, à l'unanimité, voté un ordre du jour de résistance jusqu'à complète satisfaction.

Par conséquent, il est certain que demain lundi, suivant la décision des grévistes, aucun ouvrier et aucune ouvrière ne rentrera. C'est donc la grève jusqu'à complète satisfaction.

Vague de baisse

M. Isaac, ministre du Commerce, a donné son avis sur les intentions du Gouvernement au sujet de la vague de baisse. Il invite les ménagères à marchander, pour nous les détalagistes, les petits marchands du « courant d'air », c'est surtout sur nous que vont s'acharner les acheteurs, et cependant la baisse n'existe pas chez les grossistes, et certains articles ont plutôt tendance à hausser. Les petits marchands ont déjà bien du mal à joindre les deux bouts, et cependant il est reconnu que nous sommes des concurrents sérieux du mercantilisme.

Cette baisse, nous la souhaitons de tout cœur, plus les marchandises seront en baisse, mieux nous pourrons contenter notre clientèle ouvrière ; avec la baisse nous pourrons assurer notre vitalité, mais cette baisse n'existe pas : nos factures en font foi.

Cette vague de baisse, qui a fait et qui fait couler tant d'encre, fait aussi disparaître en ce moment des petits marchands qui mangent leur petit capital avec le ralentissement des achats. Que M. Isaac oblige les grossistes et les mercantis du gros commerce à baisser leurs prix de gros, et nous pourrions constater avec satisfaction qu'il y a réellement vague de baisse, et non pas une vague de bourrage de crâne.

Pierre JANSSENS,
Secrétaire du Syndical général des Marchands.

SYNDICAT DE LA MÉTALLURGIE DE LILLE ET DES ENVIRONS

Les délégués d'atelier de la métallurgie, se sont réunis le vendredi 25 courant, pour prendre connaissance de la réponse patronale, à la demande formulée par le syndicat ouvrier, concernant le renouvellement du barème de salaire.

Les patrons déclarent dans leur réponse, que vu la situation actuelle, il n'y a pas lieu d'augmenter la prime de vie.

Les ouvriers ne sont pas de cet avis, puisque malgré la vague de baisse annoncée dans les journaux, tout augmente, principalement le charbon, la viande, le café, le pain sous peu. Aussi devant cette réponse, les délégués ouvriers ont décidé de ne plus faire d'heures supplémentaires, ni de ratiraper les heures de dérogations à partir du 28 courant, jusqu'au moment où les patrons auront accepté les revendications formulées.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

:: Convocations ::

BATIMENT ET TRAVAUX. — Demande d'emploi. — Plusieurs places de manœuvres sont disponibles. Prendre l'adresse au siège du Bâtiment, rue de la Clef. — Bons solaires. — Se munir de la carte confédérale.

Section de Genech. — La Section de Genech étant formée, les camarades du Bâtiment et des Travaux publics de la localité peuvent s'adresser au camarade Masse J. B., pour payer leur cotisation et pour les nouvelles adhésions.

SYNDICAT DU BÂTIMENT

— **Section de Seclin.** — Tous les syndiqués sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu, dimanche, 27 juin, à 4 heures et demie, au siège